



Association  
des aménagistes régionaux  
du Québec

**Siège social**  
870, ave De Salaberry, bur. 204  
Québec (Québec)  
G1R 2T9

[www.aarq.qc.ca](http://www.aarq.qc.ca)

### COMPTE RENDU

Rencontre entre l'AARQ et les professionnels des ministères  
ayant des responsabilités en aménagement du territoire,  
tenue sous la présidence de M. François Lestage, président de l'AARQ,  
le 19 avril 2016 de 13h30 à 16h30

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

Caroline Marchand	Administratrice	Association des aménagistes régionaux du Québec
Daniel Dufault	Administrateur	
Francis Provencher	Administrateur	
Kevin Bédard	Administrateur	
Martin Lapointe	Administrateur	
Marylène Thibault	Administratrice	
Mathieu Gagné	Administrateur	
Pierre Duchesne	Administrateur	
Steeve Lemire	Administrateur	
Véronique Vallée	Secrétaire générale	
Stéphane Bouchard	Direction de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Isabelle Boucher		
Eric Guillemette	Direction générale du développement et de l'aménagement du territoire agricole	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Marie-Josée Osmann	Direction de l'agroenvironnement et du milieu hydrique Direction générale des politiques de l'eau	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
François Poulin	Direction de la coordination des interventions territoriales et du développement culturel numérique	Ministère de la Culture et des Communications

Roxana Zegan Sonia Grenon  Hélène Giroux	Direction des politiques territoriales  Direction générale de la gestion du milieu minier	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Mélissa Renaud	Direction de la planification	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
Raymonde Lavoie Simon Martel	Affaires gouvernementales et municipales	Hydro-Québec

Mot de bienvenue : en tant que président de la rencontre, M. François Lestage souhaite la bienvenue aux participants.

Présentation des participants : brève présentation des participants

But et objectifs de la rencontre : L'AARQ poursuit l'objectif de créer une rencontre annuelle de tous les répondants des différents ministères et organismes qui œuvrent en aménagement du territoire.

Les principaux objectifs de ce rendez-vous sont :

- Prendre connaissance et discuter des démarches en cours pour le renouvellement des orientations gouvernementales en vue d'offrir une expertise terrain de la part des aménagistes régionaux ;
- Discuter de partenariats éventuels entre les acteurs en aménagement du territoire au sein des ministères et organismes et des aménagistes régionaux ;
- Convenir d'une éventuelle collaboration dans les futurs dossiers touchant l'aménagement du territoire.

Présentation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

Présentation sur les mandats du nouveau sous-ministériat à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, sur le renouvellement des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), sur la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et sur le

renforcement de l'accompagnement des MRC en aménagement du territoire. Le document présenté par le MAMOT est disponible en annexe.

Résumé :

- Le mandat du sous-ministériat est de revoir les OGAT, de soutenir le sous-ministériat aux politiques dans le cadre de la révision de la LAU et de coordonner les actions des aménagistes régionaux des directions régionales du ministère.
- L'adoption des OGAT *ressources minérales et glissements de terrain* est prévue ce printemps. Les autres documents seront prêts pour consultation en décembre 2016. L'adoption de tous les autres documents d'orientation est prévue au printemps 2017. Les nouvelles OGAT seront disponibles sur le Web.
- Les objectifs de la contribution du nouveau sous-ministériat dans le cadre de la révision de la LAU sont : simplifier les processus et accroître l'autonomie des municipalités dans leurs relations avec les citoyens ; se doter d'un système de planification moins lourd et plus efficient ; renforcer la fonction planification et assurer une meilleure contribution des pratiques d'aménagement et d'urbanisme au développement durable et à l'occupation du territoire.
- Le renforcement de l'accompagnement des MRC en aménagement du territoire a pour objectif principal d'assurer une meilleure planification du territoire.

Présentation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Activité agricole (MAPAQ) sur les orientations gouvernementales concernant la protection du territoire et des activités agricoles

Les principales préoccupations du MAPAQ sont la protection du territoire et des activités agricoles, la cohabitation harmonieuse des utilisations agricoles et non agricoles et la mise en valeur du territoire agricole. Pour enrichir sa réflexion sur ses préoccupations, le MAPAQ a consulté plusieurs de ses partenaires. La démarche ainsi que les réponses des partenaires sont disponibles en annexe. Le MAPAQ prévoit terminer son diagnostic en juin 2016,

terminer l'élaboration des orientations gouvernementales en décembre 2016 et réaliser un exercice de consultation en 2017.

Tour de table sur les dossiers d'aménagement du territoire et des chantiers des orientations gouvernementales au sein des autres ministères présents

- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles : le ministère travaille en étroite collaboration avec Hydro-Québec. Le contenu de la Politique énergétique 2030 sera traduit dans les OGAT. Au sujet du renouvellement des OGAT Territoire, le ministère finalise le diagnostic.
- Ministère de la Culture et des Communications : le ministère est actuellement en consultation sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec.
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et l'Électrification des transports : le ministère collabore avec le MAMOT en ce qui a trait à la question de la mobilité durable dans le chantier OGAT pour le développement durable des milieux de vie.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques : les grands dossiers du ministère en ce qui a trait aux OGAT concernent la protection des milieux naturels, la gestion des ressources en eau, les Inondations, l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs éléments qui concernent le ministère sont déjà inclus dans les OGAT sur le développement durable des milieux de vie.
- Hydro-Québec : En marge de la démarche d'élaboration d'une OGAT portant sur l'électricité, la société d'État prévoit offrir entre 2017 et 2020 une formation sur le contenu des OGAT en questions.

**Véronique Vallée**  
Secrétaire générale et relationniste  
Association des aménagistes régionaux du Québec